

PROCES-VERBAL - version anonymisée
du CONSEIL D'ECOLE de l'école élémentaire
de Valloire-sur-Cisse
14 mars 2023

Étaient présents à la réunion :

Fonction	nombre
Représentants des parents d'élèves de l'école.	7
Maire déléguée de Chouzy/Cisse (en charge des affaires scolaires à la mairie de Valloire/Cisse).	1
Enseignants de l'école élémentaire de Valloire/Cisse.	4

Ordre du jour :

- 1/ Présentation des membres du Conseil d'école.
- 2/ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'école du 8 novembre 2022.
- 3/ Points sur les effectifs actuels et prévus pour la rentrée 2023.
- 4/ Point sur les interventions et sorties en cours et / ou à venir.
- 5/ Charte d'engagement du programme pHARe1 (Harcèlement scolaire).
- 6/ Document unique d'évaluation des risques professionnels de l'école élémentaire de Valloire-sur-Cisse (Version 2023).
- 7/ Mission de service civique.
- 8/ Etude en cours sur la réhabilitation de la cour de récréation.
- 9/ Questions des représentants des parents d'élèves

Décisions :

Point n°1 : Présentation des membres du Conseil d'école.

Un tour de table est effectué pour que les membres du Conseil d'école puissent se présenter brièvement.

Point n°2: Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'école du 8 novembre 2022.

Aucune remarque sur le procès-verbal diffusé en novembre dernier.

Point n°3: Points sur les effectifs actuels et prévus pour la rentrée 2023.

L'école élémentaire compte actuellement 110 élèves (1 départ aux vacances d'hiver).

26 élèves de CM2 vont la quitter à la fin de l'année scolaire en cours et 29 élèves de CP devraient l'intégrer à la rentrée de septembre 2023 (pour un total de 113 élèves). Des admissions et/ou radiations restent possibles d'ici la rentrée de septembre 2023.

Point n°4 : Point sur les interventions et sorties en cours et / ou à venir.

- CP/CE2.
- Une intervention en gymnastique avec un intervenant de l'ASJO a eu lieu entre le 6 janvier et le 3 mars 2023, à raison d'une séance par semaine (6 séances) pour les élèves de CP ; les élèves de CE2 effectueront cette séquence avec les élèves de la classe de CE2.
- Depuis janvier, les élèves se rendent à la bibliothèque municipale à raison d'une visite toutes les deux semaines.
- 6 mars ; les élèves ont effectué une sortie sur la base *Loire Valley* ; il s'y sont rendus à pied (marche de dix kilomètres).
- 30 mars : intervention sur le thème du milieu aquatique en partenariat avec le *Syndicat mixte du bassin de la Cisse* auprès des élèves de CP, CE1 et CE2.
- 11 mai : intervention sur la thème de la pollinisation (mallette Canopé).
- Un cycle « cyclisme » est prévu en mai/juin avec comme finalité une sortie à vélo sur piste cyclable, avec l'encadrement de 6/7 parents agréés.

- CE1.
 - Une intervention en gymnastique avec un intervenant de l'ASJO) a eu lieu entre le 6 janvier et le 3 mars 2023, à raison d'une séance par semaine (6 séances).
 - Les élèves de CE1 se rendront à la piscine *Ag'eau* de Blois les vendredis après-midi, du 24 mars au 16 juin 2023.
 - Depuis janvier, les élèves se rendent à la bibliothèque municipale à raison d'une visite toutes les deux semaines.
 - 30 mars : intervention sur le thème du milieu aquatique en partenariat avec le *Syndicat mixte du bassin de la Cisse* auprès des élèves de CP, CE1 et CE2.
 - Plusieurs sorties sont en cours d'étude : un atelier pêche avec la fédération départemental de pêche, une intervention de Val-Eco sur le thème du recyclage et du compostage, une sortie au Musée d'histoire naturelle de Blois pour travailler le milieu de vie des animaux de l'environnement proche.
- CE2.
 - Une intervention en gymnastique (ASJO) est organisée entre le 10 mars et 14 avril 2023, à raison d'une séance par semaine (6 séances).
 - Programme *ComPPAs* (avec l'association « Oppelia VRS 41 ») en cours.
 - 30 mars : intervention sur le thème du milieu aquatique en partenariat avec le *Syndicat mixte du bassin de la Cisse* auprès des élèves de CP, CE1 et CE2.
- CM1.
 - Une intervention en gymnastique avec un intervenant de l'ASJO) a eu lieu entre le 6 janvier et le 3 mars 2023, à raison d'une séance par semaine (6 séances).
 - Intervention de la SNCF sur le thème « Voyageur et citoyen » le 28 février 2023.
 - Les élèves de CE1 se rendront à la piscine *Ag'eau* de Blois les vendredis après-midi, du 24 mars au 16 juin 2023.
 - 15 mai 2023 : sortie à Tours ; visite du musée du compagnonnage et jeu de piste dans le vieux Tours (Transport en train).
 - 9 juin 2023, 18h00 : vernissage de l'exposition sur le thème du portrait à l'*Atelier 6*.
 - 29 juin 2023 (9h30/12h00) : participation à des ateliers organisés par la *Mission Val-de-Loire* à destination des élèves, dans le cadre du festival ligérien et épicurien *Escapades Loire*, à Chaumont-sur-Loire.
- CM2.
 - Depuis octobre 2022, les élèves de CM2 reçoivent des cours d'allemand (1 séance de 45 min, une semaine sur deux) par le professeur du collège de Veuzain-sur-Loire.
 - Une intervention en gymnastique (ASJO) est organisée entre le 10 mars et 14 avril 2023, à raison d'une séance par semaine (6 séances).
 - Les élèves participent au programme *Oscar* de l'association « Oppelia VRS 41 ».
 - Une sortie au Centre Départemental d'Éducation Routière de Blois est programmée le 4 mai 2023 pour y travailler sur le thème du cycliste.
 - 29 juin 2023 (9h30/12h00) : participation à des ateliers organisés par la *Mission Val-de-Loire* à destination des élèves, dans le cadre du festival ligérien et épicurien *Escapades Loire*, à Chaumont-sur-Loire.
- Une représentation des chants travaillés par les élèves de l'école (travail effectué au cours de l'année avec un intervenant) est prévue le jeudi 22 juin 2023.

Point n°5 : Charte d'engagement du programme pHARe1.

Un plan de prévention du harcèlement est en cours de généralisation dans les écoles et collèges depuis la rentrée 2021. Les écoles élémentaires de la circonscription de Blois 5 (dont celle de Valloire-sur-Cisse) ont adhéré à la charte d'engagement (pHARE1) présentée l'année dernière. Son application est progressive. Le directeur de l'école élémentaire a été formé pour réaliser les entretiens prévus dans la procédure.

Point n°6 : DUERP de l'école élémentaire de Valloire-sur-Cisse

Le DUERP est très brièvement présenté. Il a été transmis à la municipalité et à l'agent de prévention des circonscriptions de Blois 4 et Blois 5.

Point n°7 : Mission de service civique.

Une personne a été recrutée début janvier pour assurer jusqu'au 30 juin 2023 une mission de service civique (à raison de 24 heures par semaine). Sa fiche de poste est rédigée par l'Inspection académique de Loir-et-Cher et comporte par exemple les missions suivantes : accompagner une sortie scolaire, assister les enseignants pendant les temps de classes (activités sportives - artistiques - scientifiques) pour la préparation du matériel et sa remise en état, accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un élève, accueillir des élèves en BCD, accompagner un groupe en lecture autonome... A noter que deux volontaires ont postulé pour cette mission en décembre dernier et que le second candidat a trouvé ensuite une autre mission.

Point n°8 : Etude en cours sur la réhabilitation de la cour de récréation.

Une étude diligentée par la municipalité et confiée au CAUE est en cours pour étudier comment réaménager la cour de récréation pour permettre une diminution de la chaleur dans les classes, la création de points d'ombre dans la cour et la possibilité de s'y protéger en cas de pluie. Deux réunions ont été organisées : le 18 janvier et le 8 mars 2023, la première avec un architecte et une paysagiste, la seconde pour présenter l'étude effectuée. Une troisième réunion est programmée début avril.

Point n°9: Questions des représentantes des parents d'élèves (non communiquée avant la réunion).

9.1. Aide humanitaire.

Une question d'un/une parent d'élève porte sur la question d'organiser une aide de type humanitaire au sein de l'école pour venir en aide à des personnes ayant subi un drame telles la guerre ou une catastrophe naturelle. Madame la maire explique qu'il faut probablement s'associer à une association ayant l'expérience et la logistique pour organiser ce type d'opération, la protection civile par exemple. La question reste en suspens.

9.2. Education à la sexualité.

Une question porte sur le point 9.1 du PV de la réunion du 8 novembre 2022.

La programmation annuelle de séances d'éducation à la sexualité concerne bien les élèves du CP au CM2. Il est rappelé qu'il est préconisé d'aborder cette thématique en terme de "respect de soi et des autres", de "respect de son corps", de "connaissance de son corps", de "gestion des émotions" et même de "consentement". La question peut être abordée lors de situations de vie de classe et pas spécifiquement lors de séances définies. Cependant, l'infirmière scolaire de secteur est intervenue l'après-midi du 21 novembre auprès des élèves de CM2 pour aborder ce thème dans le cadre plus large de celui de la puberté. La question d'une intervention par une association est posée, la PMI est aussi évoquée... L'équipe enseignante aspire à être formée pour aborder ce thème en classe.

9.3 Dictionnaire à l'attention des élèves de CM2 en fin d'année scolaire.

Les représentants de parents d'élèves demandent s'il n'est pas plus judicieux d'offrir une calculatrice aux élèves de CM2 qui quitteront l'école en fin d'année scolaire, la calculatrice étant un achat à effectuer par les familles. Madame la maire répond qu'il n'est pas prévu d'offrir un dictionnaire en juin mais éventuellement un atlas ; elle entend la proposition faite et l'intégrera dans la réflexion du choix en précisant qu'il est important que ce don garde l'aspect symbolique d'une étape dans la scolarité de l'enfant.

9.4 Toilettes.

Une question porte sur les dysfonctionnements des robinets des toilettes. Il est répondu qu'une intervention d'un plombier est prévue.

9.5. APEGC (Association des Parents d'Elèves du Grand Clos)

Madame la présidente de l'APEGC annonce ne pas se représenter à la présidence de l'association en 2023/2024 ; madame la vice-présidente mettra elle-aussi fin à ses fonctions au sein de l'association en fin d'année scolaire. Madame la présidente précise que tout parent volontaire est le bienvenu et peut se rapprocher de l'association pour y adhérer et participer à ses actions.

Le dîner spectacle organisé a dégagé un résultat positif de 619 €, somme qui a permis l'achat de matériel pour les écoles après concertation de l'équipe enseignante. Cette dernière remercie l'APEGC pour les achats effectués.

Prochaine réunion du Conseil d'école : juin 2023

Signature du Directeur